

La problématique du **CORONAVIRUS/COVID-19** est toujours d'actualité, nous devons donc continuer à nous protéger et à protéger les autres. **Plus d'info ? www.info-coronavirus.be**

Editeur responsable : Caroline Deroubaix, Échevine de l'Information, Administration communale, rue Martin Sandron 114 à 5680 Doische
Imprimé par l'imprimerie Doneux sur papier certifié PEFC



je me vaccine.be

Doische

INFOS

SEPTEMBRE - 2021

Etat civil.....	5
Fermeture des bureaux.....	5
Aux jeunes de 18 à 24 ans.....	5
Consigne et la Campagne «Yes, we can!».....	5
Ecoles communales.....	6
Fin des restrictions Covid-19.....	6
Nasse à canettes - Petit rappel.....	7
Miam Miam le sac PMC.....	7
Réouverture du Pointpension.....	8
Grand Nettoyage de Printemps 2021.....	8
Contrôle des pulvérisateurs.....	9
Inondations.....	9
Location des droits de chasse 2022-2031.....	10
Vente de coupes de bois sur pied.....	10
Taxe sur les déchets ménagers.....	11
Langes lavables et réutilisables.....	11
Zoom 18/25.....	13
Le Plan de cohésion sociale fait sa rentrée.....	14
Atout conseil.....	14
Chronique des 10 villages.....	16

**ZOE S'EST FAIT
VACCINER POUR
PROFITER DE SA
FAMILLE**

VOTRE EMPREINTE VISUELLE



STUDIO GRAPHIQUE • IMPRESSION OFFSET ET DIGITALE
PRODUITS PROMOTIONNELS • IMPRESSION TEXTILE
IMPRESSION GRAND FORMAT



Rue Hennevauche 16 - 5640 Mettet
Tél : 071 74 45 06 - Fax : 071 74 45 08
info@imprimerie-doneux.be

www.imprimerie-doneux.be

Horaire de l'administration communale

La Maison communale est uniquement accessible sur rendez-vous, **du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00.**

Les permanences du samedi matin (**1^{er}, 3^e et 5^e du mois**) du Service de Population et de l'Etat civil sont également soumises à la prise de rendez-vous.

- **Veillez donc nous contacter au préalable au 082 21 47 20**
- **Port du masque obligatoire pour les visiteurs (et pour les agents lorsqu'ils reçoivent du public)**
- **Continuez à privilégier les contacts téléphoniques et électronique dans la mesure du possible**
- **Pour tout visiteur, utilisation obligatoire du gel désinfectant mis à disposition**

Permanences

BOURGMESTRE

Sur rendez-vous en téléphonant au **082 21 47 25** ou au **0486 38 39 92** ou encore par mail à pascal.jacquiez@doische.be

CPAS

Permanences de la Présidente Bénédicte Hamoir

Sur rendez-vous en téléphonant au 0479 36 50 90

Permanences sociales

Le **lundi et le vendredi de 9 h 00 à 11 h 00** et le **mercredi de 13 h 30 à 15 h 30**, Rue Martin Sandron 131 à 5680 Doische Tél. 082 69 90 49
Fax : 082 69 93 41

mail : info@cpasdoische.be.

Une permanence pension a lieu tous les **4^e jeudis du mois de 10 h 00 à 11 h 30 sur rendez-vous à prendre au numéro spécial pension 1765** à la Salle des Mariages à l'Administration communale.
Prochaine permanence le jeudi 23 septembre 2021.

Le Service social est accessible uniquement au numéro 082 69 90 49

BEP

DÉCHETS ET COLLECTES

La collecte des déchets ménagers et organiques aura lieu **les jeudis 02, 09, 16, 23 & 30 septembre 2021.**
La collecte des papiers-cartons aura lieu **le vendredi 10 septembre 2021.** La collecte des PMC (sacs bleus) aura lieu

les mardis 14 & 28 septembre 2021. Plus d'infos sur le tri des déchets, surfez sur www.bep-environnement.be.

PARC À CONTENEURS DE DOISCHE

Lundi : Fermé - Mardi au samedi : 9 h 00 à 17 h 00 - Dimanche et jours fériés : Fermé
Plus d'infos : 082 67 89 52 - 0471 87 43 18

GARAGE COPPIN

Rue de Mariembourg 2 • 5600 NEUVILLE
071 66 88 22
garagecoppin@skynet.be





du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00
samedi de 8h00 à 13h00
Fermé le lundi

Entretien/Réparation multimarque... avec un service indépendant spécialisé



GARAGE A-LEX-MOTOR

- Audi
- VW
- Seat
- Skoda
- Service pneumatique
- Montage équilibrage
- Géométrie 3D

Service de qualité à proximité

Rue Martin Sandron 1b - 5680 Doische
082 677 111 • 0475 754 181



Le Coup de Main

DÉPANNAGE SOCIAL

- Nettoyage • Courses ménagères • Travaux de peinture, tapisserie
- Jardinage • Autres petits travaux d'entretien

Tél. 071 66 78 24 - Fax : 071 68 51 01

Jean-Charles, Vanessa et Thomas sont à votre écoute

TITRES SERVICES

Agrément n° 0133

- Entretien de toute habitation à titre privé
- Coût horaire : 9€/heure - 10 % de déduction fiscale

Tél. 071 68 50 66 - E-mail : coupdemainasbk@gmail.com

Rue des religieuses 13 - 5600 PHILIPPEVILLE



Johany DARVILLE

Dépannage - Matériel - Installation
Assistance Internet & Réseau

Déplacement offert sur présentation de ce bon

* Valable une seule fois par domicile



Rue des Meuniers 27 - 5620 Morville
082 68 86 74 - 0497 17 79 89 - www.fabrique-informatique.be



L'éveil des pieds

Utilisez ce bon de réduction pour profiter de **-20%** sur votre prochain soin. Offre non cumulable et unique par client.

SOINS, CONSEILS ET VENTE DE PRODUITS ADAPTÉS

Soins spécifiques et ciblés en pédicure médicale, réflexologie, esthétique sociale soins onco et massage palliatif ou encore en aromathérapie

Place du Batty 22 • 5680 Vodelée (Doische) • 0479 40 82 53

Fromage de chèvres artisanaux bio
Produits laitiers Bio et locaux
Oeufs frais et viande de Salers bio

Bio Nouveau



Les Cocottes Bio

Route de Ginnée, 88 a
5680 Vodelée

0478 66 33 70
0498 73 94 97

VOTRE PUBLICITE ICI

0499 88 18 20
SEBASTIEN@IMPRIMERIE-DONEUX.BE

Etat civil

DECES

DAHOUT Gisèle à Doische, le 16/07/2021 (Givet - France).
DRICOT Rolande à Yvoir, le 21/07/2021 (Romerée).
JUBIN Marie à Gimnée, le 30/07/2021 (Gimnée).

MARIAGE

PORTIER Ludovic (Matagne-la-Petite) & HULLAERT Sylvie (Matagne-la-Petite)

NAISSANCE

COLLART Anthonin à Charleroi, le 26/06/2021 (Doische).
TIMPERMAN Albin à Charleroi, le 20/07/2021 (Gochenée).
DEGIMBRE Alizée à Dinant, le 29/07/2021 (Vodelée).

Fermeture des bureaux et permanences

Les permanences « Population/État civil » auront lieu **les 04 & 18 septembre 2021**.
A l'occasion de la fête de la Fédération Wallonie-Bruxelles, nos bureaux seront **fermés le lundi 27 septembre 2021**.

Aux jeunes de 18 à 24 ans

Mise à jour nécessaire de votre carte d'identité électronique.
Les certificats doivent être mis à jour lorsque le titulaire atteint l'âge de 18 ans afin que sa carte comporte le certificat de signature électronique.
La mise à jour se fait sur présentation de la carte d'identité et de son code PIN au Service Population et Etat civil, **sur RDV uniquement** en appelant le **082 21 47 20**.



Notre Commune a rejoint l'Alliance pour la Consigne et la Campagne «Yes, we can!»



La Commune de Doische a rejoint l'Alliance de la consigne lors du Conseil communal du 14 mai dernier, par l'adoption d'une motion, demande à la Région wallonne de soutenir urgemment la mise en place en Belgique d'un système de consignes généralisé sur les emballages de boisson en plastique ou en métal et charge le 1^{er} Collège communal de transmettre la motion aux Parlement et Gouvernement wallon et d'envoyer la décision du Conseil répondant favorablement à l'appel lancé par «L'Alliance de la consigne»

Ensemble, respectons notre environnement et notre cadre de vie

Ecoles communales

Inscriptions

L'Administration communale de Doische rappelle que notre Entité dispose de 3 implantations scolaires communales sur les villages de Gimnée, Matagne-la-Petite et Vodelée. Ces écoles, toutes lauréates de l'École Numérique 2019, offrent de multiples services dont les suivants :

- Garderie à partir de 7h jusque 18 h (13 h le mercredi) ;
- Cyberclasse ;
- Transport scolaire possible et gratuit ;
- Aide aux devoirs ;
- ...

Détails des atouts et des activités des différentes implantations : www.ecolecommunale.doische.be

Pour tout renseignement ou inscription, Mr Daniel NEY, Directeur de l'école communale de Doische, est à votre disposition, uniquement sur rendez-vous (GSM: 0494 322 859) et ce, à partir du 16 août 2021. L'enfant dans son milieu !
On vous attend !

Petit Rappel

Le nouvel horaire qui entrera en vigueur dès le 1^{er} septembre 2021 dans les implantations scolaires communales est le suivant :

Le matin : 8h30 - 12h10 (4 périodes)

L'après-midi : 13h30 - 15h20 (2 périodes)

L'accueil sera gratuit à partir de 8h15 et jusqu'à 16h (jusqu'à 12h20 le mercredi)

COMITÉ DE CONCERTATION 20.08.2021

À PARTIR DU 1ER SEPTEMBRE, FIN DES RESTRICTIONS SUR :

- NOMBRE D'INVITÉS À LA MAISON
- HORECA*
- FÊTES PRIVÉES
- ACTIVITÉS ENCADRÉES PAR UN CLUB
- FUNÉRAILLES*
- SERVICES DU CULTE*
- NIGHTSHOPS*
- ÉVÉNEMENTS DE PETITE ENVERGURE (JUSQU'À 200 À L'INTÉRIEUR, JUSQU'À 400 À L'EXTÉRIEUR)

*AVEC PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE

ÉVÉNEMENTS DE PLUS GRANDE ENVERGURE : PAS DE RESTRICTION MOYENNANT L'UTILISATION DU COVID SAFE TICKET



Nasse à canettes - Petit rappel

Les nasses à canettes installées au bois de Vaucelles, à l'entrée et à la sortie, ainsi qu'à proximité du cimetière de Vodelée, ne sont pas des poubelles destinées à recevoir des ordures ménagères mais bien, comme son nom l'indique, des canettes ou encore des bouteilles en plastiques.

Le Service Propreté y retrouve de plus en plus des langes de bébés, des cartons, et même des déchets de viandes avariés.

Pour rappel : ces filets à déchets servent exclusivement pour le dépôt de déchets PMC (canettes, bouteilles en plastique, berlingots) produits par les utilisateurs de la voie publique.

Sachez également que notre Commune a rejoint l'Alliance de la consigne lors du Conseil communal du 14

mai dernier, par l'adoption d'une motion, demandant à la Région wallonne de soutenir urgemment la mise en place en Belgique d'un système de consignes généralisé sur les emballages de boissons en plastique ou en métal.



Plus d'infos sur

<http://statiegeldalliantie.org/fr/home-2/>

Miam Miam le sac PMC : rappel des consignes de tri

De la qualité du tri, dépend la qualité du recyclage ! Chaque bon geste de tri est important car les emballages des sacs bleus PMC sont triés par matière. Ensuite, chacune de ces matières est traitée dans le centre de tri par filière de recyclage adéquate. Ainsi les bouteilles en plastique sont recyclées en de nouvelles bouteilles en plastique, fibres pour isolation... Les cartons à boissons, eux, se transforment en papier essuie-tout, papier cadeaux, ...

Saviez-vous que les canettes, conserves, raviers en aluminium, aérosols alimentaires et cosmétiques, capsules et couvercles en métal sont aussi les bienvenus dans le sac bleu PMC ?

Avec ces déchets, il est possible de faire de nouvelles canettes, des pièces en acier pour le secteur des transports (automobile et en commun), des éléments d'appareils électroménagers, des profils de fenêtres, des nouveaux emballages de manière générale et même des vélos !

Rappel des consignes de tri pour éviter le carton rouge ...

Dans les sacs bleus PMC, certains emballages sont refusés comme les pochons de nourriture pour chats ou de jus et compotines pour enfants, emballages de boucherie en papier pour charcuterie ou encore les papiers-cartons, mais aussi les objets en plastique (notamment les jouets). Ce sont des intrus qui viennent perturber la chaîne automatisée de tri et recyclage. Ils ne sont pas autorisés dans les PMC pour plusieurs raisons :

Ce ne sont pas des emballages tout simplement ;
Ils ne sont pas considérés comme des emballages PMC

(= emballages ménagers en Plastique, emballages ménagers Métalliques et Cartons à boissons) ;
Ce sont des emballages mais ils sont constitués de deux types de matières inséparables (par exemple du plastique et de l'aluminium).

Les emballages non correctement vidés, sacs en plastique remplis et fermés de déchets résiduels (ordures ménagères) dans un sac PMC ou encore les bidons accrochés à l'extérieur des sacs constituent aussi des mauvais gestes de tri. Ils perturbent aussi la chaîne de tri et recyclage. Pourtant, ils sont faciles à éviter !

Si votre sac n'est pas collecté, c'est certainement pour une de ces raisons. Un autocollant de refus y est apposé par le personnel de collecte. Cela signifie qu'il comprend une erreur de tri. Une fois cette dernière identifiée et corrigée, représentez votre sac lors de la prochaine collecte.

Pour plus d'infos sur les dates de collecte, téléchargez l'appli Recycle !

Si vous souhaitez en savoir davantage sur le tri, rendez-vous sur www.bep-environnement.be et trionsmieux.be.



Réouverture du Pointpension à partir de septembre

Le Pointpension qui avait lieu chaque 4^e jeudi du mois reprendra en toute sécurité à partir du 23 septembre 2021.

Nouveauté

Le Pointpension se fera **uniquement sur rendez-vous** afin de vous éviter de devoir patienter. Ceci permet aussi à l'expert pension d'éventuellement préparer votre dossier.

Comment prendre rendez-vous ?

À partir du **lundi 23 août**, il sera possible de réserver les premiers rendez-vous. Pour cela, téléphonez au **numéro spécial pension 1765**. Votre interlocuteur vous demandera la raison de votre visite afin de voir si cela peut être réglé par téléphone et vous éviter ainsi un déplacement inutile.

Si le rendez-vous est nécessaire, l'agent du Service Pensions fixera avec vous le rendez-vous selon les disponibilités.

Une question sur votre pension ?

En cas de question concernant votre pension, ayez le réflexe d'aller jeter un œil sur mypension.be. Vous y trouverez toute une série d'informations utiles (la date de pension, l'estimation du montant, les paiements...).

Vous n'avez pas accès à mypension.be ou vous n'y trouvez pas la réponse ?

Appelez le **numéro spécial pensions 1765**. Les experts pensions répondront à toutes vos questions.



Grand Nettoyage de Printemps 2021

Les dates sont connues : les **23, 24, 25 et 26 septembre** ! Le Grand Nettoyage de Printemps revient les **23, 24, 25 et 26 septembre 2021** ! C'est désormais un rendez-vous incontournable pour tous les Wallons.

Rassembler un maximum de citoyens durant un week-end pour donner un coup d'éclat à leur rue, leur quartier, un parc ou un chemin de promenade en ramassant les déchets abandonnés : voilà l'objectif du Grand Nettoyage de Printemps ! Et c'est indéniable, l'envie d'agir des citoyens pour l'amélioration de leur cadre de vie est bien réelle et ne fait que croître depuis 2015.

La commune de DOISCHE s'associe à nouveau au Grand Nettoyage de Printemps afin d'en faire, cette année encore, l'événement citoyen le plus mobilisateur de l'année en Wallonie.

Dans une optique de développement durable, il est demandé à tous les participants des éditions précédentes de réutiliser le matériel dont ils disposent encore (gilets, gants, sacs...) et de ne commander sur le site lors de l'inscription que ce dont ils ont réellement besoin. Pour les nouveaux venus, un kit de nettoyage composé d'une paire de gants, d'un gilet fluorescent et de sacs poubelles sera fourni gratuitement afin de rejoindre le mouvement lancé il y a 6 ans.

Vous aussi, vous souhaitez enfiler vos gants pour rendre

votre cadre de vie plus propre et dire adieu aux déchets sauvages qui jonchent nos espaces publics ?

Créez une équipe et rendez-vous sur <http://wallonie-pluspropre.be> pour compléter votre formulaire d'inscription. Cette inscription en ligne vous permettra d'indiquer vos coordonnées de livraison pour recevoir le matériel mais aussi d'informer votre commune des zones que vous allez cibler.

La clôture des inscriptions est fixée au **13 septembre 2021**.

Vous êtes une école ? N'hésitez pas à visiter le site <https://www.bewapp.be/je-passe.../grand-nettoyage/gnpecole/>
Mesure de précaution - Covid19

Les participants sont invités à respecter les mesures qui seront en vigueur au moment de l'événement, les 23, 24, 25 et 26 septembre 2021.



Contrôle obligatoire des pulvérisateurs par le CRA-W : jeudi 09 septembre 2021 et vendredi 10 septembre 2021

Un nouveau cycle de trois ans pour le contrôle obligatoire des pulvérisateurs est en marche.

Le 9^e cycle de contrôle d'une durée de trois ans a commencé...

Conformément à l'arrêté Royal du 13 mars 2011, les contrôles obligatoires des pulvérisateurs se dérouleront le **jeudi 09 septembre 2021 et le vendredi 10 septembre 2021 de 08h30 à 16h30, au niveau du parking du terrain de foot de Gimnée-Mazée à Doische, à côté du cimetière, situé rue martin Sandron 160.**

Les contrôles seront réalisés **avec de l'eau claire sur des pulvérisateurs parfaitement rincés.**

Les propriétaires de pulvérisateurs concernés rece-

ront une convocation par la poste, trois semaines avant la date effective du contrôle. Celle-ci stipulera la date définitive, l'heure et le lieu de l'inspection. Seule la convocation fait office de document officiel.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au Centre wallon de Recherches agronomiques, Service d'Inspection des Pulvérisateurs (SIP), Bâtiment Francini, Chaussée de Namur 146 à 5030 Gembloux (Tél.: 081 87 53 12 - GSM : 0475 522 955 - Fax : 081 874 020 - Courriel : servicepulverisateur@cra.wallonie.be).

Ensemble, respectons notre environnement et notre cadre de vie.

Inondations

OUVERTURE DU DÉPÔT DES DOSSIERS AU FONDS DES CALAMITÉS

Le 03 août 2021, l'arrêté officiel qui reconnaît les inondations du 14 au 16 juillet comme calamités naturelles publiques dans 202 communes wallonnes dont la nôtre a été publié.

Vous avez perdu votre véhicule, votre vélo, votre mobilier de jardin, votre abri de jardin, votre caravane résidentielle. ? Entrez une demande d'aide à la réparation au Fonds des calamités.

Les sinistrés peuvent introduire leur demande dès maintenant et **jusqu'au 30 novembre au plus tard.** Prenez donc le temps de constituer votre dossier avec toutes les pièces justificatives.

C'est le propriétaire du bien qui doit introduire la demande d'aide à la réparation. La démarche peut être réalisée entièrement en ligne via **Wallonie.be.**

Les agriculteurs et les indépendants peuvent recevoir des aides s'ils ont perdu leurs récoltes, leur matériel informatique, etc.

AUCUNE AIDE À LA RÉPARATION N'EST ACCORDÉE POUR LE BÂTIMENT ET SON CONTENU MÊME S'ILS SNE SONT PAS ASSURÉS

Le Gouvernement wallon est néanmoins conscient que certains sinistrés ne sont pas assurés et ont besoin d'aide, il étudie donc actuellement la situation.

Cas particulier : les personnes bénéficiant d'un revenu d'intégration sociale ou d'une aide équivalente ET qui n'étaient pas assurées peuvent être indemnisées pour le bâtiment et son contenu.

Pour consulter la liste des 202 communes reconnues : <https://bit.ly/202Communes>

Pour découvrir tous les biens indemnisables, les montants, la procédure à suivre et les documents à joindre : <https://bit.ly/DemarcheCalamite>



SUIVEZ-NOUS SUR
facebook

Vous voulez être tenu informé au plus vite ?
www.facebook.com/communededoische
ou rechercher Doische Infos

Location des droits de chasse 2022-2031

Le Collège communal porte à l'attention des personnes intéressées que l'Administration communale de Doische met, par décision du Conseil communal du 14 mai 2021, en location publique **par soumissions** les droits de chasse 2022-2031 repris ci-dessous pour un

ensemble de lots situé sur le territoire de la Commune de Doische.

L'ouverture des offres aura lieu en la Maison communale, rue Martin Sandron 114 à 5680 Doische, le vendredi 22 octobre 2021 à 17 heures.

LOTS CONCERNÉS ET PRIX MINIMUM À L'HECTARE :

Lot 4 - Plaines de Doische - SUD - 10,53 ha : 20 €, soit un montant de base de 210,60 €

Lot 5 - Bois des Moines - Gimnée - 61,90 ha : 37 €, soit un montant de base de 2.290,30 €

Lot 7 - Les Bosquets - Romerée - 138,81 ha : 38 €, soit un montant de base de 5.274,78 €

Lot 9 - Grand Bois de Romerée - 574,08 ha : 81 €, soit un montant de base de 46.500,48 €

PÉRIODE CONCERNÉE :

01 mars 2022 - 28 février 2031

Les offres doivent parvenir **à l'attention du Directeur général**, Administration communale de Doische, Maison communale, rue Martin Sandron 114 à 5680 Doische, **pour le mercredi 20 octobre 2021 (cachet de la poste faisant foi) au plus tard par courrier postal recommandé ou remises de la main à la main au service du patrimoine, Madame Emeline Paulet, contre accusé de réception au plus tard le vendredi 22 octobre 2021 à 17 heures.**

POUR VISITES ET RENSEIGNEMENTS :

Madame Emeline Paulet, Service du patrimoine
Tél. : 082 21 47 32 - Mail : emeline.paulet@doische.be
Monsieur François Delacre, Attaché-Chef de cantonnement de Viroinval
Tél. : 060 31 02 93 - Mail : francois.delacre@spw.wallonie.be

Le Cahier des charges (clauses générales et particulières) ainsi que les annexes cartographiques peuvent être obtenus ou consulté à la Maison communale de Doische, Service du patrimoine ou sont téléchargeables sur le site internet communal www.doische.be.

Vente au rabais des coupes de bois sur pied : le catalogue 2022 est disponible

La vente au rabais des coupes de bois sur pied (exercice 2022) se tiendra le **mercredi 08 septembre 2021 à 16h00 à Nismes (Viroinval), à la Maison de la Laïcité, rue Vieille Eglise 5.**

Les catalogues sont mis à disposition à l'Administration communale de Doische et à l'Administration communale de Viroinval ou sur demande au 060 31 00 78 pour Viroinval et 082 21 47 20 pour Doische. Il est également disponible en téléchargement sur le site de la commune.

En application de l'article 4 du Cahier général des charges, la vente sera faite au rabais.

Les lots retirés ou invendus seront, sans publicité nouvelle et aux mêmes clauses et conditions, remis en adjudication par soumissions cachetées en une séance publique qui aura lieu à l'Administration communale de Viroinval, le 22 septembre 2021 à 11h.

Les soumissions dont question à l'article 1 des clauses particulières sont à adresser, sous pli recommandé, à Monsieur le Bourgmestre, lesquelles devront parvenir au plus tard **le mercredi 22 septembre 2021 à 09 h ou être remises en mains propres du président de la vente avant le début de la séance.**

Tout renseignement concernant les lots présentés à la vente dans ce catalogue peut être obtenu auprès de

**Service Public de Wallonie
DGO Agriculture, des Ressources Naturelles
et de l'Environnement
Département de la Nature et des Forêts
Centre de Namur
Cantonement de Viroinval,
rue Saint Roch 60
5670 Nismes
Tél. : 060 31 02 93**

Information sur la taxe sur les déchets ménagers

OCTROI D'UNE RÉDUCTION DE 15,00 €

Le Conseil communal, en date du 28 décembre 2020, a arrêté son règlement de taxe relatif à l'enlèvement, le traitement et la mise en décharge de déchets ménagers et des déchets assimilés pour l'exercice 2021. Ce règlement a été approuvé par l'autorité de tutelle le 05 février 2021.

Aucune augmentation (vidange, partie variable et forfaitaire) n'est à noter.

COMMENT OBTENIR CETTE RÉDUCTION ?

- Pour les enfants de moins de 3 ans au 01/01/2021 : Vous n'avez rien à faire, l'information nous parviendra automatiquement. L'enfant doit bien entendu faire partie du ménage.
- Pour les personnes atteintes d'incontinence : Une attestation de votre mutuelle ou de l'AVIQ doit

Par contre, en son article 5, le règlement prévoit d'accorder une réduction de 15,00 € par enfant n'ayant pas atteint l'âge de 3 ans au 1^{er} janvier de l'exercice et également une réduction de 15,00 € pour les personnes atteintes d'incontinence, mais également pour les gardiennes ONE au premier janvier de l'exercice, par enfant gardé n'ayant pas atteint l'âge de 3 ans.

être fournie au Service des Taxes de l'Administration communale avant le 31 mars 2022.

- Pour les gardiennes ONE, une attestation de l'ONE indiquant la capacité d'accueil autorisé au 01 janvier de l'exercice.

QUAND POURRAIS-JE BÉNÉFICIER DE CETTE RÉDUCTION ?

La réduction sera appliquée sur la partie variable de la taxe, c'est-à-dire sur la taxe calculée par rapport au poids de vos déchets ménagers de l'exercice 2021. L'avertissement extrait de rôle (AER) de cette taxe vous parviendra dans le courant du 1^{er} semestre 2022. C'est à ce moment que vous bénéficierez de cette ré-

duction. Elle sera déduite automatiquement du montant à payer.

Après l'application de la réduction, la partie variable de la taxe ne pourra jamais être négative et aucune réduction n'est applicable sur la partie forfaitaire.

** ATTENTION **

Dans le courant de ce 1^{er} semestre 2021, vous allez recevoir votre AER pour le poids des déchets de l'exercice 2020. Il est normal qu'aucune réduction n'apparaisse, le règlement de cette année-là ne le prévoyant pas. Pour toutes autres informations à ce sujet, vous pouvez

joindre le Service des Taxes aux coordonnées suivantes :

- Sylvain Collard, 082 21 47 33, Directeur général, sylvain.collard@doische.be
- Laurence Bentz, 082 21 47 30, Service des Taxes, laurence.bentz@doische.be

Prime communale visant à favoriser l'utilisation des langes lavables et réutilisables

Depuis le 1^{er} janvier 2021, les langes d'enfants doivent être jetés dans la poubelle des ordures résiduelles (sac payant ou conteneur à puce, suivant les communes), comme les langes pour adultes qui étaient déjà collectés avec les déchets résiduels et ce conformément à l'information parue sur le site du BEP Environnement (<https://www.bep-environnement.be/langes2021/>).

Saviez-vous que l'utilisation des langes jetables représente près d'une tonne de déchets par enfant ? Face à ce constat, réfléchir à l'utilisation des langes « réutilisables » ou « lavables » vaut la peine ! Ces couches sont non seulement plus saines, mais coûtent et polluent également beaucoup moins que les couches jetables.

**VOUS AVEZ UN ENFANT DE MOINS DE 3 ANS
VOUS UTILISEZ DES LANGES LAVABLES ET RÉUTILISABLES POUR VOTRE ENFANT ?
ALORS, NOTRE COMMUNE PEUT VOUS APPORTER UNE AIDE FINANCIÈRE...**



Un linge lavable se définit comme un système de couche réutilisable, composé d'une partie imperméable, la culotte de protection (en polyuréthane, polyester ou laine vierge) et d'un matelas absorbant en fibre végétale (coton, bambou ou chanvre) éventuellement doublé (insert et couche) ainsi que d'un voile de protection en papier jetable.

Cette prime est constituée d'un remboursement, alloué en une fois, **à hauteur de 50 % du montant total de l'achat relatif aux couches lavables.**

Ce remboursement **est plafonné à 40,00 euros.** Plusieurs preuves d'achat peuvent être cumulées pour atteindre le plafond de remboursement.

La prime est demandée par le père, la mère ou le tuteur légal de l'enfant. Le demandeur et son enfant doivent être inscrits au registre de population de la Commune. Sous peine de forclusion, la demande de prime doit être introduite auprès de l'administration communale avant que l'enfant n'ait atteint l'âge de 3 ans. La(les) preuve(s) d'achat peut(vent) être datée(s) jusqu'à six mois avant la naissance de l'enfant.

Pour bénéficier de cette prime, le demandeur doit fournir :

- le formulaire de demande
- une(des) preuve(s) d'achat en original
- une copie de la composition de ménage précisant la date d'inscription de l'enfant au registre de population de la Commune.



DOISCHE

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

le jeudi sur le parking communal

15/03 au 15/04 et 15/09 au 15/12:

14h30-18h30

16/04 au 14/09:

16h-20h

Pas de marché du 16/12 au 14/03

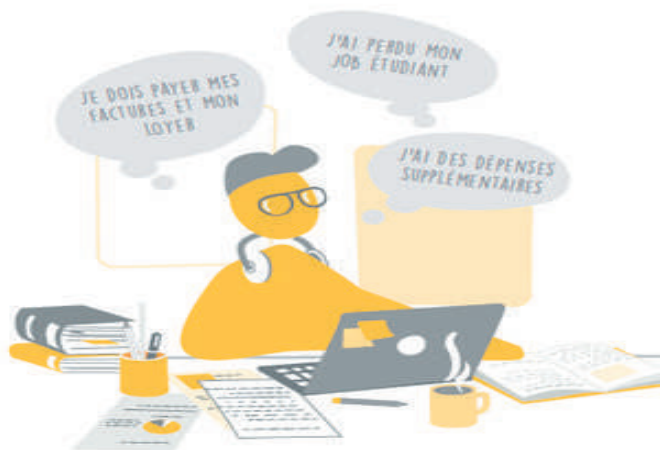
Intéressé par un emplacement?

082/21.47.32 ou 0483/72.80.83

Zoom 18/25 : Un soutien pour tous les jeunes et étudiant·e·s touché·e·s par la crise !

Etudiants, Jeunes, et COVID19

Zoom 18/25
Un soutien pour tous les jeunes et étudiant·e·s touché·e·s par la crise !



Tu as besoin **d'aide** ?
Nous sommes là **pour toi** !

Plus de job étudiant, factures en hausse, fins de mois difficiles, isolement, ... la crise COVID-19 frappe aussi la génération des 18-25 ans. Conscient des difficultés vécues depuis un an, le gouvernement fédéral a débloqué 24 millions d'euros pour soutenir les jeunes et les étudiant·e·s. La mesure « Zoom 18/25 » est disponible jusque fin 2021. Tout le monde peut en bénéficier dès à présent, ou pour la rentrée 2021-2022 par exemple. L'aide n'est pas toujours financière, elle peut prendre différentes formes (colis alimentaires, chauffage, garantie locative, ...). C'est pour cela que le CPAS réalise une analyse individuelle des besoins.

ES-TU CONCERNÉ·E ?

La mesure Zoom 18/25 concerne :

- Les jeunes de plus de 18 ans et de moins de 25 ans.

- Les étudiant·e·s de moins de 25 ans qui commencent, reprennent ou suivent des études de plein exercice.
- Les étudiant·e·s de 25 ans et plus ayant commencé leurs études avant 25 ans. Être étudiant boursier, ou percevoir des allocations familiales, n'empêche pas de bénéficier d'une aide du CPAS.

A QUI T'ADRESSER ?

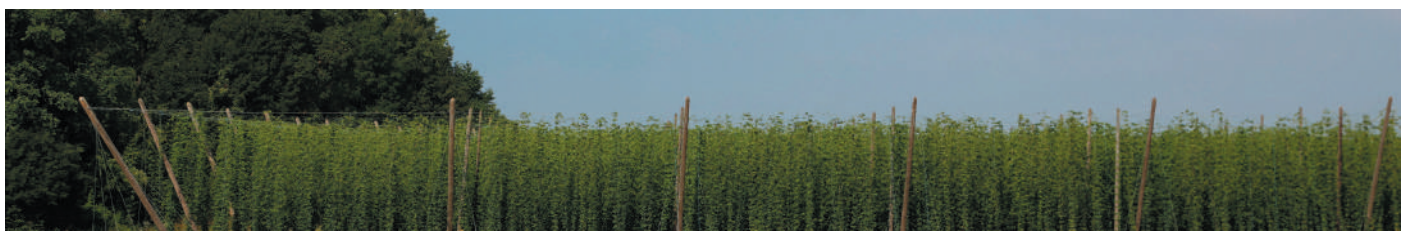
Au Centre Public d'Action Sociale (CPAS) de ta commune.

Étudiant : ta commune est celle de ton domicile légal.
Jeune non-étudiant : ta commune est celle où tu vis au quotidien.

En Belgique, il y a un CPAS dans chaque commune, tu trouveras la liste sur notre site web : <http://bit.ly/zoom18-25>

COMMENT LE CPAS PEUT-IL T'AIDER ?

- Aide au logement Pour t'aider à payer ton kot, ou ta garantie locative,
- Aide en matière d'énergie Pour t'aider à payer tes factures d'eau, d'électricité,
- Aide psychosociale Pour t'aider à payer des consultations si tu souffres de problèmes d'anxiété, de mal-être, ou de violences conjugales ou familiales,
- Aide en matière de santé Pour t'aider à payer tes soins médicaux, tes médicaments, masques, gel,
- Aide informatique Pour t'aider à payer ton abonnement internet, une imprimante, un ordinateur,
- Aide financière Pour t'aider à payer tes factures, ton abonnement GSM, si tu as perdu ton job étudiant,
- Aide à la mobilité Pour t'aider à payer ton abonnement de transport en commun, un vélo,
- Besoins de première nécessité Pour t'aider à payer tes lunettes, tes fournitures scolaires, tes vêtements,
- Aide alimentaire Pour te permettre de te nourrir correctement, ...
- Aide aux sports et aux loisirs Pour t'aider à payer ton abonnement sportif, ton matériel,



Le Plan de cohésion sociale fait sa rentrée !

LE COHÉ'BUS DE DOISCHE ... AL-LEZ « EN VOITURE SIMONE » !

Ce minibus peut véhiculer des personnes vers certaines activités organisées par le Foyer culturel et la bibliothèque ou initiées par la PCS (le potager partagé de Romerée, les soirées contées, le Repair Café, la journée jeux ...)

Les jeudis 2, 9, 16, 23, 30 septembre de 16h à 18h !
SUR INSCRIPTION UNIQUEMENT : Il suffit de s'inscrire en laissant vos coordonnées (nom, village et numéro de téléphone)

LIVRAISON DE LIVRES À DOMICILE

En collaboration avec le Bibliothèque de Doische, nous proposons aux personnes qui ont des difficultés à se déplacer de leur apporter des livres à domicile.

Un petit coup de fil et les bibliothécaires se feront un plaisir de vous conseiller l'un ou l'autre ouvrage que nous viendrons déposer chez vous !

Bibliothèque « Livre Choix », 082 67 90 27, bibliotheque@ccdoische.be

RENCONTRES AU POTAGER PARTAGÉ

Le potager collectif prend forme petit à petit, bacs après bacs, n'hésitez pas à passer nous voir et mettre la main à la terre !

Les jeudis matin de 10h à 12h et les samedis matin sur inscriptions

« Au-delà du plaisir de cultiver des légumes, on aime le côté convivial du potager collectif »

LE REPAIR CAFÉ

NE JETEZ PLUS! VENEZ AU REPAIR CAFE!

C'est gratuit, c'est convivial, on cherche des solutions, on discute, on boit un café...

Le jeudi 9 septembre de 16h à 19h

Au Foyer Jean XXIII, Rue des Ruelles (derrière l'église)
5680 Doische

CRÉATION D'UN CONSEIL CONSULTATIF INTERGÉNÉRATIONNEL

Le but de ce Conseil Intergénérationnel est de créer un liant entre la population quel que soit son âge et son genre, et de lui permettre de proposer des projets communs utiles à toutes les générations.

Ce Conseil Intergénérationnel permettra aux jeunes, aux moins jeunes et aux aînés de renouer des liens de solidarité, d'échanger et de créer des projets communs.

Vous souhaitez faire partie de ce projet? Contactez-nous !

**Plan de Cohésion Sociale - CPAS Doische -
0487 36 43 58 ou 082 69 90 49, coordination.pcs@cpasdoische.be**

NOUVEAU !



Difficultés administratives

Difficultés informatiques

Un lieu et une date à retenir !

A la salle des mariages tous les vendredis de 9h30 à 11h30

« ATOUT CONSEIL »

Un lieu où on vous accueille pour tous types de demandes, pour poser des questions, pour trouver des réponses, pour être accompagné dans la compréhension ou la rédaction d'une lettre ou d'un courrier administratif ou privé, pour trouver un lieu de stage ou une formation, pour être orienté vers le bon service et la personne adéquate, pour rédiger un CV ou une lettre de motivation, ...

Et aussi si vous n'êtes pas à l'aise avec un PC ? Aide et soutien à l'utilisation de base de l'informatique, créer un document, utiliser une adresse mail, améliorer la présentation d'un texte, rechercher des informations sur internet, réaliser vos démarches administratives ...

Besoins d'un conseil ou d'un soutien ? N'hésitez pas à passer la porte ! Confidentialité assurée !

Tous les vendredis de 9h30 à 11h30 à la salle des mariages de la Maison communale, rue Martin Sandron 114, 5680 Doische.

Les vendredis 3 et 10 septembre : Soutien informatique
Les vendredis 17 et 24 septembre : Ecrivain public

Contact et informations : PCS de Doische, Isabelle Jeandrain, 082 69 90 49, 0487 36 43 58, coordination. pcs@cpasdoische.be.

Un projet du PCS en collaboration avec la Bibliothèque de Doische et des bénévoles passionnés.



The advertisement features a dark blue background. In the top left, there is a circular icon with a white checkmark and the text 'CovidSafe®' and 'be'. Below this is a white smartphone displaying the app's interface, which includes a QR code and a green status bar. To the right of the phone, the text reads: 'Vous souhaitez voyager dans l'UE ? C'est possible grâce à l'appli CovidSafeBE'. At the bottom, a blue rounded rectangle contains the text 'Téléchargez vos certificats Covid'.

LA CHRONIQUE DES 10 VILLAGES


Foyer Culturel
Doische
AEBL

PÉRIODIQUE D'INFORMATIONS DU CENTRE CULTUREL DE DOISCHE
Rue Martin Sandron 124 - 5680 Doische
Tél: 082/21.47.38 | Fax: 082/6790.27
E-mail: centre.culturel.doische@skynet.be
FOYERCULTURELDOISCHE.WORDPRESS.COM

Septembre 2021

 /centreculturel.dedoische

Expo photo - Scènes de vie à Doische

En raison des mesures sanitaires, nous avons été contraints de suspendre l'exposition issue du concours photos réalisé en 2020.

Voici une des photos " coups de cœur " de cette expo.



" L'école buissonnière ", Laurence Marchal

Journée mondiale des personnes âgées le 1^{er} octobre 2021

A cette occasion, le PCS et l'ATL se mobilisent pour faire un geste vers les personnes de plus de 75 ans de la commune de Doische.

Les enfants des accueils extrascolaires participeront à cette journée en personnalisant la carte qui accompagnera le cadeau et en accueillant les aînés pour un goûter !

Vous aussi pensez-y !
Ayez une attention à l'égard des aînés qui vous entourent !



Jeux de doigts, comptines et autres belles histoires



pour petites oreilles...

**Samedi 18 septembre 2021,
de 10h30 à 11h30**

Un moment convivial dans un espace douillet
Un groupe pour les petits de moins de 2,5 ans
et un groupe pour les enfants jusque 5 ans.



À la bibliothèque du Centre Culturel de Doische
Participation gratuite - Infos : 082/214.738



Mercredi 8 SEPTEMBRE 2021

Devant la Maison Communale
de 16h25 à 17h.

bibliothèque



RENSEIGNEMENTS :
082/214.738

*Bibliothèque « Livre-choix »
bibliotheque@ccdoische.be*

Bibliothèque de Doische

NOUVEL HORAIRE

Mardi de 9h à 12h et de 13h à 15h

Mercredi de 12h à 17h30

Jeudi de 13h à 18h

Vendredi de 9h à 12h

Samedi de 9h à 13h

RENSEIGNEMENTS : 082/214.738

*Bibliothèque « Livre-choix »
bibliotheque@ccdoische.be*

MARCHE

5 KM - 10 KM - 15 KM



Dimanche
12 septembre 2021

Départ de l'école communale
de Gimnée de 8h à 15h.

Inscription sur place : 2 €
Bar et petite restauration

associatif

MATAGNE-LA-GRANDE : FÊTE COMMUNALE

SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 SEPTEMBRE 2021

Salle Saint-Laurent et sous chapiteau

Samedi 18 septembre :

- ◆ 12h00 : Ouverture de la salle pour le 1^{er} apéro matagnard.
- ◆ 16h00 : Inauguration du verger communautaire.
- ◆ 18h00 : Concert des Marcells (duo pop-rock acoustique fourbois)
- ◆ 22h00 : fermeture des portes

Dimanche 19/09/2021 :

Inscriptions payantes obligatoires pour la promenade et le barbecue

- ◆ 10h00 -12h00 : départs de la 3eme balade matagnarde
Au programme : promenade de +/- 6km, 4 arrêts et
3 passeports au choix
1) « bières du terroir » ou « vins et bulles » : 12€ 2) « softs » : 8€
- ◆ 12h00 : apéritif en fanfare
- ◆ 12h30 : dîner barbecue (2 viandes, crudités, sauces, pomme de terre et tarte au sucre). 15€ / Adulte, 8€ /Enfant (1 seule viande).
Inscription obligatoire. Possibilité de pain saucisse.
- ◆ 16h00 : concert

Inscriptions pour la promenade et le barbecue

au 0477/924.651 (MARCHAL Bénédicte) de préférence après 17h

ou par mail marcbene@perso.be

(préciser le nombre, le type de pass et/ou de repas)

ET paiement sur le compte BE22 0012 4170 1747

Pour s'informer des éventuelles modifications liées à la situation sanitaire, ou simplement garder le contact, rendez-vous sur la page Facebook « Matagne-la-Grande »
Org. Comité Fêtes & Traditions de Matagne-la-Grande



« Ca Manque pas d'Air »Asbl

Rue de l'Auberge, 17 - 5680 Matagne-la-Petite

060/34.91.34 ou 0487/86.14.08 camanquepasdair@outlook.be

associatif

La reprise des activités culturelles pointe le bout du nez !

CONCERT Après les mois difficiles que nous venons de vivre, nous sommes en mesure de vous annoncer la reprise des concerts (dans le respect des règles sanitaires du moment).

Concerts prévus le vendredi 3 septembre et le samedi 18 septembre (3 concerts): Les noms des groupes et des artistes suivront.

Notez également qu'une animation musicale animera la séance de remerciement des « crowdfunding » le **vendredi 17 septembre**. Tous les concerts sont gratuits. Un chapeau passe dans le public

BALADES SOPHROLOGIQUES

les lundis 13 et 27 septembre à 9h45, au « Petit Rustique ».

Bienvenue à toutes et à tous. Venez découvrir et apprendre à utiliser toutes les ressources qui sont en nous, au milieu de nos magnifiques campagnes. Avec Laurence Gillet sophrologue expérimentée de la région d'Agimont.

PAF : 5 euros.

(Nouveauté : des balades sophrologiques sont désormais organisées aussi, les samedis 4 et 18 septembre à Presgaux. Rens : Yvan Nicolas 0475/35.51.74)

EXPOSITION DU MOIS : Louis DEMOULIN

Pendant tout le mois de septembre, l'espace artistique du Petit Pustique accueillera les œuvres de Louis Demoulin, l'artiste bien connu de la région florennoise.

L'asbl «Ca manque pas d'air » a reçu le **Prix Associatif 2019 de la Créativité et de l'innovation !**

Ouvert du jeudi au lundi de 15h à 22h. Le dimanche à partir de 11h. Nocturnes (jusque 1h) les vendredi et samedi.

Avec la collaboration active du Foyer Culturel de Doische !

CALENDRIER SEPTEMBRE 2021

ACTIVITES DU FOYER (voir annonces)

Mer. 08. : **DOISCHE** : Maison Communale : halte du BédéBus

Sam. 18 : **DOISCHE** : Foyer Culturel : Jeux de doigts, comptines et belles histoires pour les enfants de 0 à 2.5 ans et les enfants de moins de 5 ans

FETE COMMUNALE

Sam.18 & dim.19 : **MAT-LA-GRANDE** : salle Saint Laurent organisée par le comité des Fêtes & Traditions de Matagne-la-Grande

CONCERTS

Sam.03 : **MAT-LA-PETITE** : Petit Rustique : concert organisé par « Ça manque pas d'Air »

Dim.18 : **MAT-LA-PETITE** : Petit Rustique : concert organisé par « Ça manque pas d'Air »

DIVERS

Dim.12 : **GIMNEE** : marche organisée par l'école communale de Gimnée

MEDECINS DE GARDE

Depuis le 1er juillet 2011, le WE et les jours fériés, appelez le 1733 ou orientez-vous au poste de garde

PHARMACIES DE GARDE

Sam.04- dim.05 : Pharmacie GLESNER 060/ 390 595 - rue E. Defraire 71 à Treignes

Sam.11- dim.12 : Pharmacie AIDARA 082/ 677 963 - rue d'Aremberg 28 à Gimnée

Sam.18- dim.19 : Pharmacie LERICHE 082/ 688 199 - rue du Centre 30 à Flavion

Sam.25 - dim.26 : Pharmacie GEERINCK 082/ 677 307 - rue Grande 42 à Romedenne



ATTENTION : les articles et annonces destinés à la « Chronique des Dix Villages » du mois d'octobre 2021 **DOIVENT ÊTRE RENTRÉS AVANT LE 6 SEPTEMBRE**

Ceci afin de respecter les délais souhaités par l'imprimeur pour la mise en page.



Jourdain
Menuiserie
CHASSIS - PORTES - VERANDAS
TERRASSES - VOILETS



0495 25 92 66 - menuiserie.jourdain@gmail.com
Rue de la Hayette 6 - 5680 Matagne la Petite

25 ANS D'EXPÉRIENCE
Travaux effectués par le patron



J. Hoffman

CARROSSIER - RÉPARATEUR
ENTRETIEN - FREINS - PNEUS

Rue des Biaux 35 | 5680 Gochenée (Doische)
0497 26 03 87 | jeremy-hoffman@hotmail.com



FUNERAILLES

Willems-Leroy sprl

FUNÉRIUM
À HERMETON-SUR-MEUSE



« Organisation complète de funérailles, inhumation, crémation, prévoyances décès, caveau, monuments »

Tél. 082 22 27 87 • www.willems-leroy.be



Grany Confort Médical
Magasin Médical

Vente et Location Matériel Médical et Paramédical
082/678.537 - 0475/472.921 (7j/7)
ROMEDENNE
Rue de La Poste 1

Hygiène - Désinfection - Incontinence - Rhumato - Contention
Traumatologie - Bandagisterie - Aide à domicile - Mobilier
lits matelas - Matériel professionnel - Matériel de diagnostic - Vêtement adapté - Chaussure orthopédique - Semelle - Prothèse mammaire - Soins pédicure en Matériel professionnel
Large Matériel, Conseil d'une professionnelle de la Santé



Lu/Mar: 14h-16h - Je: 10h-17h - Ve: 10h-14h et Me / Sa : sur RDV
Service de Soins à Domicile 24h/24h

Vidange
BL Débouchage

0494 40 87 28  **0495 24 47 20**



Vidange de fosses septiques
Inspection par caméra
Débouchage de canalisations
Nettoyage et vidange de citernes à eau



Entreprise agréée par la Région Wallonne



Bodson
Guy **ENTREPRISE FAMILIALE**



CONSTRUCTION HABITATIONS CONTEMPORAINES ET TRADITIONNELLES
RÉNOVATION - AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR
TOITURE SPÉCIALITÉ L'ARDOISE NATURELLE
AMÉLIORATION ÉNERGÉTIQUE DE VOTRE HABITATION

 SUIVEZ-NOUS !

RUE DU POINT D'ARRÊT 7 - 5680 GIMNÉE
082 67 86 87 - 0477 65 34 13 - ENTREPRISEBODSON@GMAIL.COM

VEKEMAN Nicolas

SOINS INFIRMIERS À DOMICILE

0494 191 845